



Droit d'un conjoint sur enfant de mariage précédent

Par **VALOUX**, le **26/11/2009** à **08:24**

Bonjour,

Je suis en train de refaire ma vie avec un homme qui est divorcé et qui à 3 enfants, 8,11 et 12 ans.

Je voudrais savoir quels sont mes droits par rapport à ses enfants.

Ai-je le droit de garder ses enfants chez moi pendant qu'il travail lors des vacances scolaires ou des week-ends, leur mère a-t-elle le droit de s'y opposer et dans ce cas comment faire pour les prendrent en vacances quand il travail ?

Merci pour votre réponse.

Valérie LEBLANC.